



| | Compétences cibles (pratique) | Compétences cibles (compléments) |
|--------------------|--|---|
| <i>Ippo</i> | <ul style="list-style-type: none">• Capable de réaliser un tir de 1 flèche à la <i>makiwara</i>, en <i>rissha</i>, de <i>yû</i> initial en <i>honza</i> à <i>yû</i> final et retirer sa flèche en toute sécurité• Équipement : capable de déballer/tendre un arc, mettre gant/muneate | <ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire niveau 1 (<i>hassetsu</i>, matériel, étiquette)• Étiquette : pour l'arrivée au dojo et pendant la pratique• Sécurité : dans le dojo, le tir, et le matériel |

Niho

- Capable de réaliser un tir de 2 flèches à la *mato*, seul en *zasha* (sauf dispense médicale) de l'entrée sur le *shajô* à la sortie du *shajô*
- Équipement : capable de régler *tsuruwa/nakajikake*
- Vocabulaire niveau 2 (dojo, *taihai*, matériel)
- Étiquette : pendant l'enseignement, *yatori*, fin de séance
- Sécurité : *yatori*, étiquette et sécurité

| | Compétences cibles (pratique) | Compétences cibles (compléments) |
|--------------|---|---|
| Sanpo | <ul style="list-style-type: none">• Capable de réaliser un tir de <i>hitote</i> en <i>shinsa no maai</i>, au sein d'un <i>tachi</i>, à n'importe quelle position.• Capable de corriger les <i>shitsu</i>• Capable d'entretenir les cibles (changement du <i>matogami</i>) | <ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire : l'ensemble de la terminologie de base• Équipement : tenue correcte• Étiquette : l'ensemble des règles élémentaires de l'étiquette |

- Examens et validations Internes au dojo et à la discrétion des responsables et enseignants du dojo
 - En format examen et/ou en évaluation continue; écrit et/ou oral
- Rythme moyen constaté pendant la phase test (pour débutants septembre)
 - *Ippo* : évaluations décembre/janvier
 - *Niho* : évaluations avril/mai
 - *Sanpo* : examen juin
 - Remarque : l'acquisition des compétences d'un niveau supérieur commence généralement « en sifflet » avant le succès à l'évaluation du niveau précédent
- Examen pratique avec un jury de 3 personnes avec au moins
 - deux shôgôsha dont au moins un rokudan
 - et un godan

- Organisé par chaque CTKyudo
 - Au moins une fois par an
 - Si possible accolé à un événement homologué
 - (Pour limiter les coûts d'organisation et de déplacements)
- Financement
 - L'inscription à l'examen et le diplôme sont gratuits
 - (hors coûts inhérents à l'organisation de l'événement)
 - France Kyudo subventionnera le déplacement d'un des 3 juges, au cas où le jury de serait pas complet avec les autres haut-gradés présents pour l'événement.
- Formalisation **SANPO**
 - Liste des passages réussis communiqués à la cellule DTN-examen
 - Inscrit par le club en page 11 du Passeport de Kyudo

Important : la réussite à l'examen *sanpo* signifie la capacité de se présenter à l'examen *shodan*